



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

7 OCTOBRE 2026

Invitées par le ministre de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Espace, Philippe Baptiste, pour échanger sur le projet de loi de finances 2027 et l'actualité de l'ESR, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'ESR ont lu la déclaration suivante avant de quitter la salle.

« Monsieur le Ministre,

Des centaines de milliers de lycéens et de lycéennes, d'étudiants et d'étudiantes étaient mobilisé-es et en manifestation hier pour leurs légitimes revendications. Nous étions avec eux car ces revendications sont aussi les nôtres.

Nous demandons notamment depuis des mois la suppression de la hausse des droits d'inscription pour les étudiant-es étrangers extra-communautaires, l'abandon de tout projet d'augmentation des droits d'inscription pour toutes et tous, la levée immédiate des barrages au droit aux études que contiennent Parcoursup et Mon Master.

De même, nous refusons les saignées budgétaires dans les services publics, dont celui de l'ESR, qu'impliquent les 54 milliards d'euros de coupes prévues dans le projet de budget 2027.

Vous avez annoncé publiquement une hausse du budget de 500 M€, pourtant l'analyse du projet de loi de finances montre de réelles baisses de dotation qui si elles ne sont pas amendées mettront durablement en difficulté les établissements et les agent-es dans l'exercice de leur mission de service public. La mise en réserve du budget atteint le niveau inédit de plus d'un milliard.

En conséquence les crédits des subventions pour charge de service public (SCSP) du programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » régressent de 213 M€. Et compte tenu de la hausse de notre activité avec notamment l'accueil de 30 000 étudiant-es supplémentaires, le sous-financement atteindra en 2 027 483 M€ par rapport à 2026.

De même dans le programme 231 « Vie étudiante », il n'est pas prévu de revalorisation du montant des bourses sur critères sociaux (BCS) dont le montant est inchangé depuis 2023, le financement du repas à 1 € nécessite lui aussi un financement plus conséquent pour répondre aux difficultés des Crous.

Concernant le programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », sa progression ne suffit pas à compenser les 200 M€ de déficit du CNRS prévu en 2027, ni à respecter la LPR pour laquelle il manque 354 M€.

Si l'on additionne les baisses de ces trois programmes, on constate que loin de l'augmentation promise, le sous-financement atteint 1 Md et 11 M€. Il faut dès à présent réaffecter le milliard mis en réserve dans les crédits de SCSP pour d'une part respecter la LPR et d'autre part financer la croissance de l'activité des établissements et la revalorisation des bourses sur critères sociaux.

Tel est le résultat de l'analyse rapide du projet de budget que nous faisons, et ce sans même introduire nos revendications qui rejoignent pour la plupart celles des lycéen-nes et étudiant-es qui manifestent en ce moment. Il faut donc réviser ce projet de loi de finances.

Il est urgent de satisfaire ces revendications, comme le montre la mobilisation grandissante dans la jeunesse. Or, non seulement ces revendications ne sont pas entendues mais de plus le gouvernement tente de les faire taire par une brutale répression.

Dans ces conditions, nous continuerons dès demain d'être aux côtés des lycéennes et lycéens, étudiantes et étudiants, et nous ne pouvons pas continuer à participer à des discussions. »